

# LE CHAPPELLEAUXNAUXARD



## Edito

6 La Chapelle-aux-Naux (et-l...)

La rue Principale et l'Eglise

Chères Chapellauniennes,  
chers Chapellauniens

Le mandat que vous m'avez confié il y a déjà 6 ans s'achève... Avec le Conseil Municipal, j'ai mené les affaires de la commune avec rigueur mais toujours dans le souci du bien-être des habitants. Vous trouverez dans ce dernier numéro du petit journal, en plus du contenu habituel, un bref résumé des réalisations de ces dernières années, pendant lesquelles les subventions exceptionnelles obtenues de notre ancien Député et de l'actuel Conseiller Général ont permis de boucler les budgets sans recourir à l'emprunt.

Seuls deux grands chantiers sont prévus actuellement : Le réaménagement du hameau des Yutiers qui commencera dès 2014 et celui du lotissement des Gagneries, qui se fera en plusieurs tranches à partir de 2015.

Les prochaines années seront sans doute placées sous le signe de l'austérité budgétaire car aussi bien l'Etat que la Région et le Conseil Général vont restreindre de façon drastique les ressources des collectivités locales. Cela concernera aussi bien sûr les petites communes comme la nôtre qui, par choix (en pratiquant un faible taux d'imposition et en restant prudent dans l'emprunt), préfèrent conserver au mieux le niveau de vie de leurs habitants.

En clair, cela signifie qu'il faudra nous contenter d'entretenir la voirie (heureusement globalement en bon état car régulièrement entretenue) et les bâtiments communaux...

Cependant le salut peut venir de la strate au-dessus, qui est la Communauté de Communes. Celle-ci va prendre de nouvelles compétences qui, associées à la mutualisation des moyens techniques, mais aussi humains, vont alléger nos contraintes financières.

A nous cependant d'être vigilants pour ne pas perdre notre identité, entre les éventuelles fusions de communes et autres redécoupages de cantons ; sans oublier les rapprochements entre Communautés de Communes qui deviendront ainsi les vrais centres de décisions...

Pour le prochain mandat, je solliciterai à nouveau vos suffrages, avec une équipe municipale composée de la plupart des anciens conseillers et de nouvelles personnes, choisies pour leurs compétences et leur volonté de s'investir dans la vie de notre commune.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2014 !

Bonne lecture !

Philippe  
MASSARD

## Sommaire

Maisons fleuries	p 2
Nouveau tracteur / Local tracteur	p 3
Impôts locaux et endettement	p 4
Arbre tombé / Broyeur de végétaux	p 5
Assainissement	p 6
Pont de Langeais	p 6
Village des Yutiers	p 7
Renforcement canalisations	p 8
Le ponton	p 8
Rentrée scolaire / Nouveau curé	p 9
Dév. durable / Tour de France	p 10
Fête des Bateliers / Journée cheval	p 11
Pass livre / Théâtre	p 12
Vieux chêne / Guinguette	p 13
Informations diverses	p 14
PNR / Présence verte	p 15
Arbre, goûter et marché de Noël	p 16
Nettoyage rives / Pompiers	p 17
Repas anciens / Colis de Noël	p 17
Calendrier événements / Agenda	p 18
Résumé des principaux événements du dernier mandat	p 19

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR  
[www.lachapelleauxnaux.fr](http://www.lachapelleauxnaux.fr)





## Maisons Fleuries



Concours 2013  
«Fleurir la France»  
En 2012, la commune avait reçu le Prix de la première participation et s'était classée 9ème dans la catégorie des moins de 1000 habitants.  
En 2013, nous gagnons 3 places et sommes 6ème sur 70 participants.

Et cerise sur le gâteau, Jean Marie Leblanc, responsable du fleurissement de la commune, a été désigné «Meilleur Jardinier du département» par le jury.  
Il a été chercher son prix, accompagné par le Maire, lors d'une grande cérémonie officielle réunissant plus de 500 représentants



des communes du département à Tours le 22 octobre 2013.





## *Nouveau tracteur*

Le tracteur qu'utilisait la commune depuis plus de 20 ans était à bout de souffle...

Le Conseil a décidé de le remplacer par un tracteur moderne doté de tous les accessoires (épareuse, cureuse de fossés, semoir à sel de déneigement

Cela permettra à Jean Marie de faire le travail d'entretien de la commune d'une manière encore plus efficace et plus rapide.

Le coût total du tracteur avec les accessoires et en comptant la reprise de l'ancien s'élève à 80650€HT et 94457,50€TTC, entièrement financés sans emprunt par les fonds propres de la commune.



## *Aménagement du local du tracteur*

Le nouveau tracteur rentrant difficilement dans l'atelier municipal, le Conseil a décidé de fermer la partie droite de l'atelier qui ne possède actuellement qu'un toit. Un bardage sera réalisé début janvier, avec une grande porte pour le tracteur, et une plus petite pour le personnel. Ce nouveau local sera comme l'autre protégé par une alarme.

Jean Marie a réalisé la chape sur laquelle sera posé le bardage.

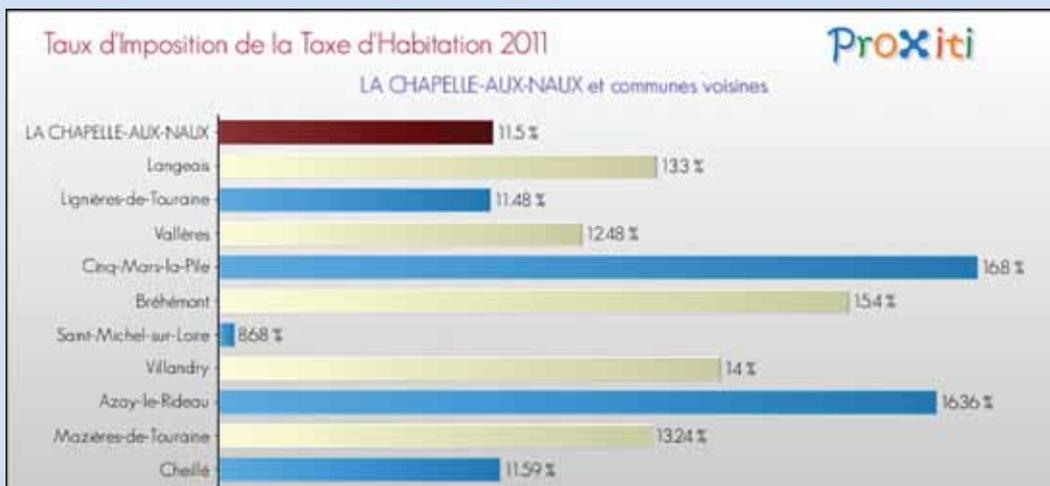




## Impôts locaux et endettement

Grâce à une gestion rigoureuse, les finances de la commune sont en très bonne santé, comme vous pouvez le voir sur les tableaux.

Malheureusement, la baisse des aides de l'Etat, du Conseil Général et de la Région, conjuguées à la hausse des dépenses imposées par l'Etat vont fortement réduire nos marges de manœuvre dans les années à venir...





## Arbre tombé

Début novembre un très gros arbre est tombé dans la nuit rue de la Plaine. Dès 7 heures le lendemain, Jean Marie s'est employé à le déplacer, après avoir coupé ses branches car cette route est assez fréquentée, notamment par le car scolaire...

Cet arbre était fragilisé à la base, ainsi que d'autres à côté de lui, qui ont du coup été abattus par précaution...



## Broyeur de végétaux



Dans le cadre de la mutualisation des moyens, la Communauté de Communes a acheté un broyeur de végétaux. La Mairie l'a réservé une première fois en août pour le mettre à la disposition des habitants de la commune. Devant le grand succès remporté par cette initiative, le broyeur a de nouveau fait le bonheur en novembre de ceux, nombreux, qui ne savaient pas comment se débarrasser des branchages issus de tailles des végétaux.

Ce broyeur sera de nouveau disponible au printemps : Pensez à le réserver auprès d'Hélène la Secrétaire de Mairie...



## Assainissement

Devant la mauvaise volonté de l'Agence de l'Eau pour financer une partie des travaux du chantier de transfert des effluents eaux usées vers le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de VALLERES – LIGNIERES le Conseil a décidé d'abandonner la demande de subventions effectuée depuis longtemps.

Les travaux, qui ont commencé en octobre et se sont terminés à la mi-décembre, se sont déroulés de la façon la plus satisfaisante possible. Leur coût total, entièrement financé par les fonds propres de la commune, se décompose ainsi :

Lot n° 1 « Réseaux de Transfert :

Entreprise JEROME - 37510 BALLAN-MIRE, pour un montant de 98.726,00 € HT soit 118.076,30 € TTC.



• Lot n° 2 « Poste de Refoulement » :  
Entreprise HABERT - 41140 NOYERS-SUR-CHER – après négociation, pour un montant de 57.268,00 € HT, soit 68.492,52 € TTC.

La mise en service a eu lieu le 16 décembre 2013.

L'ancienne station défectueuse est donc définitivement abandonnée et sera réhabilitée par la suite.

## Pont de Langeais

Depuis la fin de la 2ème guerre mondiale les restes du tablier en métal du pont détruit par les allemands gisaient encore dans la Loire, barrant le chenal central et gênant fortement le passage des bateaux. Un ensemble de barges a été installé avec une grue qui a remonté les principales parties métalliques qui ont pu ainsi être découpées. L'ensemble des travaux, répondant enfin à une demande récurrente depuis longtemps, financés par le Conseil Général, a coûté environ 150 000 €.





## Village des Yutiers

### Réaménagement du hameau des Yutiers

Une nouvelle réunion publique a été organisée par le Maire, à laquelle tous les habitants du hameau ont participé.

Mr Marmioli, l'ingénieur conseil de l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales), a expliqué le projet en détails à l'aide d'une projection de photos, et le Maire a répondu à toutes les questions jusqu'à ce que tout le monde soit satisfait.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électricité et téléphone commenceront dès début janvier, et l'aménagement routier et paysager suivra quelques mois après pour que la terre ait le temps de se tasser.

Un pot de l'amitié a conclu cette soirée très sympathique.

A.D.A.C

Agence Départementale d'Aide  
aux Collectivités Locales

34 Place de la Préfecture  
37000 TOURS  
Tél:02 47 31 49 53 - Fax:02 47 31 49 72

La Chapelle-aux-Naux - Aménagement hameau des Yutiers - Avril 2013

Modification de la nature du sol : enrobé granulé ou béton déstabilisé permettant de renforcer l'effet de place et de marquer nettement la zone de rencontre.

Desserte des différentes propriétés par des voies connectées à la rue des Yutiers

Réalisation d'un espace planté de quelques grands arbres, permettant de redonner une échelle à l'espace, en l'inscrivant dans un paysage de bord de Loire (frênes, saules...). La place offre également une zone ombragée ouverte à tous

Organisation de 6 places de stationnement (4x2) du côté Est de la rue des Yutiers : surfaces en grave caillière et plantation de haies arbustives

Plantation des espaces périphériques -renforcement des haies existantes

La création d'une place arborée permet de signifier la « centralité » du hameau tout en offrant un point ombragé aux riverains usagers de l'espace : le point de repère de l'espace public devient également le point de référence du collectif incarné par les habitants du hameau.

Sur le plan de la sécurité routière, la présence d'une place induit un changement de perception de l'espace public. Les attributs associés à la route disparaissent pour proposer un langage formel d'espace public piéton.

Le traitement doit être simple et les plantations doivent faire référence au paysage du hameau.

**ZONE DE RENCONTRE**

Compte tenu de la difficulté de réaliser des trottoirs permettant un accès PMR aux normes (art 2.40), le centre du hameau devra être classé en zone de rencontre et limité à 20 km/h et donner la priorité aux piétons sur l'ensemble de l'espace public.

Une signalisation adaptée sera à positionner aux entrées de la zone, parallèlement à une sensibilisation des riverains sur cette nouvelle réglementation.

La zone de rencontre constitue une alternative crédible à l'espace piéton, dans la mesure où les aménagements des entrées font maintenant l'objet d'un traitement particulier permettant de signaler le changement de statut de l'espace public.

7



## Renforcement des canalisations



Suite à la visite des fossés avec les anciens de la commune, une série de petits travaux d'aménagements a été décidée...

Au carrefour de la rue des Yutiers et de la rue principale la protection du fossé avait été écrasée suite au passage répété de tracteurs agricoles, et il

ne remplissait plus son rôle d'évacuation de l'eau.

Il a donc été dégagé et protégé par un petit aménagement qui viendra renforcer le fleurissement de la commune dès le printemps prochain.

Le reste des travaux se fera au fur et à mesure.



## Le ponton

Le ponton en bois qui relie le port à la Plesse du Bourg a enfin été terminé, un an et demie après le début des travaux...

Entre la montée des eaux de la Loire, la pénurie de bois d'acacia et le manque de réactivité de l'entreprise, ce chantier qui aurait dû être terminé en juin 2012 aura duré jusqu'en décembre 2013...

Pour terminer l'aménagement de la Plesse du Bourg, il reste à installer le mobilier en bois s'intégrant bien dans le paysage et à abattre les quelques peupliers malades qui pourraient devenir dangereux avec le temps...





## *Rentrée scolaire*

La rentrée de septembre 2013 s'est bien passée, la municipalité ayant choisi de ne pas se lancer dès cette année dans l'aventure d'une réforme imposée sans concertation et mal préparée...

L'école de la Chapelle aux Naux dirigée par Mathilde PRETIS assistée d'Amandine GROLEAU accueille près de 50 enfants en deux classes, pour environ 200 enfants sur l'ensemble du RPI Lignières-La Chapelle aux Naux. Chiffre que l'on retrouve pour la cantine et la garderie, pour laquelle une personne a été recrutée en raison d'un nombre d'enfants supérieur aux autres années (Manuela Julien).

Par ailleurs le cas de la petite fille qui se rendait à pied à l'école de Lignières a été résolu après de longues négociations avec les services du Conseil Général qui s'occupent des transports scolaires.



## *Un nouveau curé pour la paroisse*



Depuis le 1er septembre, la paroisse St-Blaise-en-Ridellois a un nouveau curé, le Père André COLLANGE, né en 1981, ordonné prêtre en 2008 et précédemment vicaire des paroisses Saint-Etienne-de-Grandmont à Tours-Sud puis Saint-Pierre-en-Bourgueillois. Il a été installé canoniquement comme curé le 15 septembre dernier par le Père Xavier Malle, doyen du doyenné de Chinon, et est nommé pour 6 ans.

Pour tous renseignements concernant la vie paroissiale, vous pouvez contacter le presbytère au :

23 rue Gambetta à Azay-le-Rideau.

Tél. : 02 47 45 42 01, avec une permanence du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Courriel : [paroisse.saintblaise@gmail.com](mailto:paroisse.saintblaise@gmail.com)

Le site de la paroisse : <http://sites.google.com/site/saintblaise37/>



## Projets du Comité Développement Durable de la Communauté de Communes



### Défibrillateur

Le projet de fournir les communes en défibrillateurs, présenté au Conseil Communautaire par le Comité Développement Durable présidé par notre Maire, a été accepté à l'unanimité : La Communauté de Communes fournira gratuitement à chaque commune en janvier 2014 un défibrillateur (appareil destiné à faire repartir le cœur en cas de malaise cardiaque). Celui de la Chapelle aux Naux sera installé à l'extérieur de la salle polyvalente.

### Poules

Autre projet du Comité en cours de finition : Des poules seront offertes aux habitants de la Communauté de Communes dans le but de réduire le volume des déchets ménagers.

Un premier test sera réalisé en 2014 avec quelques dizaines de foyers, et sera étendu à toute la population l'année suivante si tout se passe bien.



## Tour de France

Le Tour de France est passé à la Chapelle aux Naux le 11 juillet dernier, sur la départementale 56 depuis le pont de Langeais jusqu'à Lignières de Touraine.

Beaucoup d'attente et seulement quelques secondes pour entrevoir les coureurs lancés à vive allure...

Les bateliers de la Chapelle aux Naux avaient organisé



un rassemblement de bateaux avec d'autres associations, ce qui a permis de rassembler de nombreux bateaux des deux côtés du pont, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Domage qu'une manifestation déplacée sous le pont ait entraîné une coupure d'image au moment où l'hélicoptère de la télévision s'apprêtait à filmer ce beau rassemblement de bateaux.





## Fête des bateliers

Le samedi 20 juillet la traditionnelle fête des bateliers a eu lieu à la Plesse du bourg au bord de la Loire.



Dans l'après-midi le public est venu nombreux découvrir les stands variés, et après le dîner champêtre, de nombreux couples ont participé au concours de danse.

Ensuite la troupe des Baladines de Loire a

donné une représentation de son spectacle « La Loire d'hier à aujourd'hui ». Mélangeant textes et chansons, les acteurs ont entraîné le public sur un port du XIXème siècle jusqu'à l'actuel renouveau de la batellerie traditionnelle. Enfin, le traditionnel feu d'artifice offert par la Municipalité a clôturé cette belle journée pour le plus grand plaisir des milliers de spectateurs venus l'admirer.



## Journée cheval

Le dimanche 22 septembre l'association Touraine Cheval a ouvert ses portes à l'occasion de la journée du cheval, rue des Brisaciers.



Sous le soleil près de 300 personnes sont venues profiter des diverses animations pour petits et grands, excellente occasion de découvrir l'équitation.

Pour tous renseignements : 06.12.56.31.85 ou [www.tourainecheval.com](http://www.tourainecheval.com)



## Pass'livre

Début septembre, le Pass'livre de la Chapelle aux Naux a été inauguré par le Maire, en présence de ses concepteurs et réalisateurs, en centre bourg face à l'église.

Cette idée à la fois novatrice et originale est venue de l'association des Familles Rurales :

Il s'agit de mettre à la disposition de toute la population des livres que chacun peut amener et placer dans cette petite armoire, permettant ainsi à tout le monde de les lire gratuitement, et même de les garder.

Ainsi, plutôt que de jeter les livres dont on souhaite se séparer, il est bien plus judicieux et utile de les proposer aux autres...

Ce système gratuit et sans inscription repose sur la confiance et le respect mutuel...

L'armoire et la décoration originale qui la surplombe ont été réalisées par des membres d'une autre association (les Bateliers du Ridellois), bel exemple de coopération entre associations de notre commune.



## Soirée théâtre



L'association Familles Rurales a organisé une soirée théâtre le samedi 23 novembre à la salle des fêtes. Ce fut l'occasion pour un public conquis de retrouver la fable de La Fontaine la cigale et la fourmi revisitée par une troupe composée d'amateurs



talentueux. Une bonne soirée qui s'est terminée par une distribution de pâtisseries restant du pot de l'assemblée générale des bateliers la veille...



Article paru dans la Nouvelle République en juillet 2013

## La Chapelle-aux-Naux : «On m'appelait le vieux chêne»

Depuis plus d'un siècle, je vivais tranquillement sur la levée de la Loire, et ma fière et élégante silhouette au bord du fleuve sauvage symbolisait la limite entre les communes de



La Chapelle-aux-Naux et Villandry. Depuis quelques années, des dizaines de milliers de touristes parcourant la Loire à vélo appréciaient de voir ma silhouette rompre la monotonie d'une longue ligne droite, d'autant plus monotone qu'en raison des arbustes qui poussent librement par dizaines au pied de la levée, on ne voit même plus la Loire... Mais un jour, un technocrate a décidé, contre toute évidence, que je fragilisais cette digue, pourtant large de près de 20 mètres à cet endroit... Le même a sans doute considéré que les centaines d'arbustes qui, eux, la fragilisent vraiment, n'ont pas d'importance...

Ce funeste matin du 28 juin, un responsable de la DDT fluviale a décidé qu'il fallait m'abattre, moi, si fort et plein de vie, sans même que le maire de la commune en soit informé (ce qui m'aurait peut-être sauvé, mais ceci explique sans doute cela...). En moins d'une heure, un siècle de vie a été anéanti sans qu'on sache vraiment pourquoi, aucune explication n'ayant été fournie. Et maintenant, tout le monde regrette cet acte barbare, symbole de la folie des hommes...

Ph. MASSARD

Suite à ce regrettable évènement, le Maire a écrit au Sous-Préfet de Chinon pour se plaindre des mauvaises relations qu'entretient la Fluviale avec les municipalités des bords de Loire.

Une réunion a eu lieu le 16 décembre à la Chapelle aux Naux entre les maires de ces communes et le nouveau Directeur de la Direction Départementale des Territoires d'Indre et Loire (dont la Fluviale est une subdivision). Ce fut l'occasion de tout remettre à plat pour rétablir de bonnes relations entre tous les participants.



### La guinguette

Pendant l'été, la guinguette a organisé plusieurs concerts qui ont remporté un grand succès. Il est vrai que la Plesse du Bourg est l'endroit idéal pour écouter de la musique les soirs d'été en dînant ou dégustant des boissons fraîches... En 2013 la guinguette n'a ouvert le soir que les week-ends, mais il est prévu qu'elle ouvre beaucoup plus souvent pendant toute la saison d'été 2014, à partir de juin.



## Informations diverses

**Afin de diminuer le coût du gas-oil pour chauffage**, une expérience de regroupement de commandes a déjà été réalisée 2 fois cette année, permettant de faire baisser d'une manière significative le prix du litre. Vu le succès de ces opérations, elles seront reconduites en 2014.

Pour en bénéficier, inscrivez-vous auprès d'Hélène ou de Jean Pierre Baudrier au 06 60 21 76 23 ou [jean-pierre.baudrier@wanadoo.fr](mailto:jean-pierre.baudrier@wanadoo.fr)

### Nouveaux arrivants sur la commune

Comme l'année dernière, et en raison du nombre important de nouveaux habitants dans notre commune, le Maire a organisé une réunion avec eux, à laquelle ils sont quasiment tous venus. Il a brièvement raconté l'histoire de la Chapelle aux Naux, et leur a donné tous les renseignements pouvant leur permettre une meilleure installation. Les présidents des principales associations ont également présenté toutes les activités qu'elles proposent, et cette soirée très conviviale s'est terminée par un buffet fort apprécié par la nombreuse assistance.

Depuis le début de l'année 2013 il vous est possible de payer les factures de garderie, de cantine et d'eau et assainissement *directement sur le site de la commune* [www.lachapelleauxnaux.fr](http://www.lachapelleauxnaux.fr) en tapant l'identifiant et la référence de la facture indiqués sur celle-ci.

Nous sommes une des rares communes du département à avoir mis cette facilité en place ; alors profitez-en car par la suite, la plupart des transactions entre le citoyen et l'administration pourront se régler de cette façon, qui amènera un réel confort à l'usager.

### Sécurité

Méfiez-vous des démarcheurs à domicile qui veulent vous vendre du mobilier et autres panneaux voltaïques : Ils s'attaquent surtout aux personnes âgées et leur font signer des bons de commande pour des achats dont elles n'ont aucun besoin. En plus certains se recommandent de la Mairie, ce qui est toujours faux si vous n'avez pas reçu une information à ce sujet auparavant.

En cas de doute, appelez la secrétaire de Mairie ou le Maire ou son Premier Adjoint. Nous vous aiderons à résilier un contrat si vous ne savez pas comment faire.

Autre point important : Bien que la Chapelle aux Naux soit considérée par la Gendarmerie comme une zone calme, n'hésitez pas à les appeler quand vous remarquez une voiture ou une camionnette qui roule lentement sur le territoire de la commune, avec à bord des personnes qui observent les maisons. De même pour des personnes à pied qui furètent un peu partout : Ce sont souvent des gens qui font du repérage pour des futurs cambriolages. En appelant la gendarmerie et donnant au moins les premiers chiffres de la plaque minéralogique, vous pouvez éviter des méfaits.

**Rappel distribution des sacs poubelle** gratuits (6 rouleaux noirs (tout venant) et 4 rouleaux jaunes (recyclable) par foyer :

Les samedi 18 et 25 janvier de 9H à 12H.

**Vœux du Maire** (Les derniers du mandat) : Samedi 11 janvier à 11H Salle des Fêtes.

Courant décembre un groupe d'une dizaine de cygnes a élu domicile face au port de la Chapelle aux Naux ; spectacle agréable pour tous les promeneurs.



# Présence Verte : La téléassistance, la domotique

Service disponible 24h/24 et 7j/7

## La téléassistance à domicile



Le fonctionnement est très simple. Un équipement composé d'un transmetteur est d'un déclencheur est installé au domicile de l'abonné.

Par simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, l'alarme est transmise à la centrale d'écoute de Présence Verte qui envoie immédiatement les secours adaptés.

Lorsque l'utilisation d'un déclencheur classique est inadéquate, des déclencheurs spécifiques sont disponibles sur la centrale d'écoute de Présence Verte (déclencheur à effleurement, à écroulement, au souffle, détecteur de chute lauréat). La location d'un déclencheur supplémentaire est également possible.

Des aides financières peuvent être accordées par le Conseil général (APA), les caisses de retraite, et les communes.

Les conseillers Présence Verte sont là pour renseigner et aider les abonnés à accomplir les démarches pour en bénéficier.

L'association Présence Verte Touraine est déclarée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

Le contrat prend effet le jour de l'installation et se renouvelle par tacite reconduction.

Le contrat peut être résilié, sans frais, à tout moment par simple lettre que soit le motif.

## La téléassistance mobile



La téléassistance mobile est un complément à la téléassistance à domicile. Elle est plus particulièrement destinée à des travailleurs pratiquant des loisirs en solo.

L'abonné est équipé d'un appareil lui permettant, 24h/24, de lancer une alarme à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de besoin. La centrale d'écoute géolocalise immédiatement l'abonné et envoie sur place les secours adaptés. Ce service est disponible en France

## La domotique

- Les détecteurs de fumée
  - Les détecteurs de monoxyde de carbone
- Dans le cadre du Décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011, l'installation de détecteurs de fumée normalisés est obligatoire dans tous les lieux d'habitation, avant le 08 mars 2015.

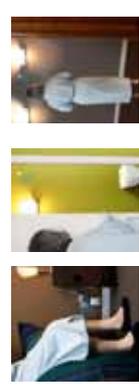
Présence Verte propose à ses abonnés l'installation de détecteurs communicants.



A la différence des détecteurs classiques que l'on peut trouver dans le commerce, les détecteurs installés par les conseillers Présence Verte sont associés au transmetteur et permettent ainsi, de lancer une alarme à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de déclenchement du matériel. Toutes personnes, même les plus fragilisées, à mobilité réduite, mal entendantes ou mal voyantes sont sécurisées et rassurées par ce fonctionnement qui leur garantit un secours immédiat.

## Le balisage lumineux

Recommandé par les professionnels de santé et du maintien à domicile, le balisage lumineux est un réel outil de prévention des chutes.



Dans l'obscurité et dans les espaces parfois encombrés, le balisage lumineux contribue à rassurer la personne lors de ses déplacements nocturnes.

Grâce au détecteur de mouvement installé à environ 30 cm du sol, la personne qui s'assoit au bord du lit déclenche automatiquement l'allumage de la lumière habituelle et rassurante de sa chambre.

Ces détecteurs de mouvement radio peuvent également être installés sur les parcours (chambre, couloir, toilettes) permettant un balisage complet et une sécurisation totale de la personne.

# PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINNE

Notre patrimoine a de l'avenir

## Qu'est ce qu'un Parc naturel régional ?

Le Parc est créé en 1996.

141 communes composent le Parc. La Loire et ses affluents parcourent ses paysages : le Cher, la Vienne, le Thouet, l'Authion...

Elus, associations, agriculteurs, entreprises s'y impliquent dans une dynamique de préservation des patrimoines et de développement durable de leur territoire.

L'action du Parc s'articule autour de cinq grandes missions :

- la protection et la gestion des patrimoines naturel, culturel et paysager ;
- l'aménagement du territoire ;
- le développement économique et social ;
- l'accueil, l'éducation et l'information ;
- l'expérimentation et l'innovation.

## Un véritable atout pour l'image du territoire et son attractivité

La labellisation en Parc naturel régional apporte une reconnaissance nationale au territoire. Elle est la garantie de la qualité des patrimoines locaux, des savoir-faire et favorise ainsi l'essor touristique.

Le Parc donne la possibilité aux élus et acteurs locaux de se rencontrer et d'échanger autour des grands enjeux de société afin de trouver des réponses locales adaptées.

Grâce aux Régions, les collectivités peuvent bénéficier de subventions supplémentaires lorsqu'elles mènent des projets s'inscrivant dans le cadre de la politique du Parc.

## Et pour moi, habitant ?

Le Parc met en œuvre avec des associations, des professionnels et des collectivités, des animations et outils de découverte : sentiers d'interprétation, des circuits équestres/VT, des sorties accompagnées, des expositions... Toutes ces actions favorisent le lien entre les habitants et leur espace de vie.

La Maison du Parc vous accueille de mars à novembre. C'est un lieu d'expositions, d'animations et d'informations à votre service. C'est votre Maison !

Enfin, le Parc participe au maintien de votre cadre de vie : paysage, nature, architecture... en vous apportant des conseils.

Pour en savoir plus : [www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

Ou rdv à la Maison du Parc dès le mois de mars : 15 avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU



## L'arbre de Noël

Le dimanche après-midi 15 décembre 2013, se tenait l'arbre de Noël pour les enfants de la Chapelle Aux Naux, organisé par le Comité Des Fêtes.

En attendant l'arrivée du Père Noël, les enfants ont assisté au spectacle du cirque « Los Pépinos », jonglage, hou-la-hoop, acrobates cyclistes, chèvre,



colombes, clowns musicaux, auquel ont participé enfants et parents.

Avant de se séparer, le Père Noël ne s'est pas fait prier pour venir offrir à la cinquantaine d'enfants les jouets et friandises tirés de sa grande hotte. Cette après-midi festive, s'est terminée joyeusement par un goûter avec des viennoiseries, chocolat chaud pour les enfants, et le verre de vin chaud pour les parents.



## Goûter de Noël

Comme chaque année, la directrice de l'école Mme PRETIS a organisé un goûter de Noël, avec l'aide de l'institutrice madame GROLLEAU et de la Municipalité qui a fourni et préparé du chocolat chaud et des gâteaux;

le tout servi par le personnel communal.

Ce moment convivial est très apprécié par les enfants de l'école, ceux de la Chapelle aux Naux ayant déjà en plus été gâtés à l'Arbre de Noël organisé par le Comité des Fêtes.



## Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël organisé par les Bateliers du Ridellois a eu lieu le dimanche 1er décembre, et a connu l'affluence habituelle qui en fait un événement incontournable de la fin d'année.

L'arrivée du Père Noël en fin de soirée est un événement toujours attendu avec impatience par les enfants...





## Nettoyage des rives

Comme chaque année, mais avec beaucoup de retard car la Loire a refusé obstinément de baisser suffisamment cet été, les bateliers ont organisé un nettoyage des bords de Loire, cette fois-ci du côté où sont amarrés les bateaux pour l'hiver.

Au nettoyage habituel s'est ajouté le déboisement du chemin au pied de la digue, car la végétation devenait vraiment envahissante.

Devant l'ampleur de la tâche, une nouvelle opération nettoyage devrait avoir lieu dans le courant de l'hiver...



## La Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers de Langeais



Le samedi 14 décembre, les pompiers sont venus célébrer la Sainte Barbe à la Chapelle aux Naux, inaugurant ainsi le fait de venir dans les communes.

Après avoir participé à la tra-

ditionnelle remise des décorations, la Maire a prononcé une courte allocution au cours de laquelle il a remercié ceux qui non seulement sont indispensables pour les incendies, mais qui sont aussi sollicités tous les jours pour les accidents de la route et autres malaises....



## Repas des anciens

Comme tous les ans, l'association Familles Rurales organise le repas des anciens dans la salle des Fêtes, auquel sont invités tous les habitants de la commune âgés de plus de 60 ans.



Ce moment convivial, pendant lequel ils partagent un bon repas agrémenté d'animations diverses et toujours réussies, fait partie des traditions permettant de resserrer les liens entre les habitants.



## Colis de Noël

Comme chaque année les membres du Conseil Municipal aidés de Norbert Buton Jean Claude Piètre et Nathalie Fraysse du CCAS ont distribué les colis de Noël aux 71 personnes de plus de 70 ans qui le souhaitent ; l'occasion d'une discussion sympathique avec ces personnes qui représentent la mémoire de notre commune et qui, trop souvent, n'osent pas parler de leurs problèmes en dehors de ces moments privilégiés...





## **EVENEMENTS 2014**

Samedi 11 janvier à 11 h.00	Cérémonie des Vœux du Maire	Salle polyvalente
Samedi 18 janvier de 9 h.00 à 12 h.00	Distribution des Sacs poubelles	Atelier municipal
Samedi 25 janvier de 9 h.00 à 12 h.00	Distribution des Sacs poubelles	Atelier municipal
Samedi 8 février	Loto Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 23 mars	Elections municipales 1er tour	Salle polyvalente
Dimanche 30 mars	Elections municipales 2ème tour	Salle polyvalente
Samedi 05 avril	Randonnée pédestre Association des Parents d'Elèves	
Dimanche 11 mai	Brocante Familles rurales	
Dimanche 25 mai	Elections européennes	Salle polyvalente
Début juin	Soirée Loire Nature avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Région Centre	Plesse du Bourg (Bords de Loire)
Juin	Sortie vélo Organisée par les Bateliers	
Juillet	Nettoyage des berges de la Loire	
Samedi 19 juillet	Fête des Bateliers	Bords de Loire
Samedi 2 août	Cinéma en plein air	Bords de Loire
Samedi 13 septembre	Loto des Bateliers	Salle polyvalente
Dimanche 14 septembre	Concert Familles Rurales	Eglise
Samedi 15 novembre	Soirée à thème Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 07 décembre	Marché de Noël des Bateliers	Salle polyvalente
Dimanche 14 décembre	Arbre de Noël Comité des Fêtes	Salle polyvalente

## **Le CARNET**

### **NAISSANCES**

Célia LEMONNIER, le 22 juillet 2013

Lucas JACQUES, le 01 décembre 2013

*Toutes nos félicitations  
aux heureux parents !*



### **MARIAGES**

Stéphanie BOISAUBERT et Yann RICHARD, le 16 novembre 2013

*Tous nos vœux de bonheur  
aux nouveaux époux.*



### **DECES**

Serge CHARDON, le 11 janvier 2013

Roger AUPERT, le 15 janvier 2013

Raymonde PECQUEUX, le 05 mars 2013

Camille BEZARD, le 31 mars 2013

Geneviève BUTON, le 07 avril 2013

Georges HAULBERT, le 26 juin 2013

*Sincères condoléances à leurs familles.*

### **NOUVEAUX ARRIVANTS (second semestre 2013)**

Mme SIMON Aurélie

M. et Mme DEJEAN Thomas

M. et Mme FROMENT - GISLOT

M. et Mme LAMOTTE Mathias

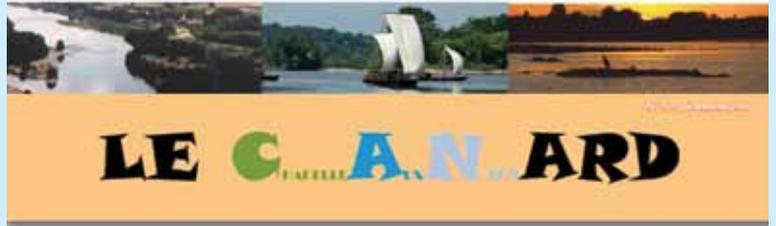
M. et Mme LE SCORNET - BRUNO

*Bienvenue aux  
nouveaux arrivants.*

## CANARD

Dès le début du mandat, le Conseil Municipal a décidé de créer le petit journal de la commune, qui paraît 2 fois par an. Il comprend à chaque fois un résumé des événements des 6 derniers mois, les projets des 6 prochains mois, et de nombreux renseignements pratiques concernant les associations et la vie de la commune.

Son nom vient d'un jeu de mots utilisant le nom de la commune : Chapelle Aux NauxARD, sachant que très souvent on abrège le nom complet de la commune en écrivant la CAN au lieu de La Chapelle aux Naux.



## Noms des habitants



Pour répondre à la demande de nombreux habitants, le Conseil a mis en place une consultation populaire pour donner officiellement un nom aux habitants de la Chapelle aux Naux.

Tout d'abord, un petit historique de notre commune :

C'est la famille NAU qui a donné son patronyme à la commune, Guillaume NAU y faisant édifier en 1505 la première chapelle, Saint Jean du Coste, dépendant de Saint Jean de Langeais. De nombreux lieux dits des environs témoignent encore de cette époque (la Perrière aux Naux...).

Bordée par un fleuve capricieux s'il en est, la commune a subi plusieurs fois des inondations importantes (1709, 1710, 1983), et les 3 dernières : 1846, 1856, 1866, catastrophiques.

La Mairie et plusieurs maisons portent encore la marque du niveau de l'eau lors de ces dernières.

Les troubles de la Révolution épargnèrent relativement la région, et en 1791 la paroisse devint commune en prenant le nom de La Chapelle aux Naux.

L'église actuelle date de 1855 et abrite une statuette en faïence de Nevers de Saint Clément, patron des marins, datant de 1713 et déjà présente dans l'ancienne église.



La commune possède aussi un ancien temple protestant, bâti à la suite d'un différend entre les habitants : une partie d'entre eux souhaitait la construction d'une nouvelle église qui se serait située plus près de la route d'Azay-le-Rideau à Langeais.



Mais ceci aurait entraîné un déplacement du bourg. Le refus du conseil municipal en 1852 entraîna leur conversion au protestantisme. Certains,

parmi eux, ont ensuite émigré aux États-Unis et au Canada.

Le port fut autrefois prospère, étape reconnue pour les marins effectuant les transports de sel et autres denrées d'Orléans vers Nantes.

**Les habitants avaient le choix entre 5 possibilités :**

Chapellois, Costois, Nauxois, Chapellauniens, Chapeloniens

C'est **Chapellauniens**, et donc **Chapellauniennes** qui l'a emporté avec une nette majorité, suivi de Costois et chapellois...



## Fleurissement



Chaque année depuis 2008, le bourg est fleuri après que la commission environnement ait choisi les plantes. Jean Marie Leblanc les plante près du port, de l'église, des toilettes publiques, de la salle des fêtes et aux entrées du bourg.

Parallèlement, le Maire a inscrit pour la première fois en 2012 la commune au concours « Fleurir la France » organisé par le Conseil Général.

A notre grande surprise, et grâce aux bons soins apportés aux

plantations, la commune a remporté le Prix de première participation, devant des communes bien plus importantes...

Elle s'est également classée 9<sup>ème</sup> sur 100 dans la catégorie moins de 1000 habitants, et 6<sup>ème</sup> en 2013.

Par ailleurs la municipalité a décidé d'organiser dès 2009 un concours des maisons fleuries qui remporte chaque année un grand succès. Les prix sont remis par le Maire au cours de la cérémonie des vœux début janvier.

En plus du fleurissement réalisé par la commune elle-même, c'est un excellent moyen de rendre notre commune encore plus agréable.



## Illuminations



Depuis 2008 la Municipalité a décidé d'acheter tous les ans, en profitant des offres promotionnelles des fabricants, quelques décorations de Noël jusqu'à avoir un stock permettant de décorer les bâtiments municipaux. Ces décorations sont effectuées par l'Adjoint Technique aidé par quelques membres du Conseil Municipal.

Le Maire ayant remarqué que beaucoup de maisons de la commune avaient été décorées par les habitants, a décidé d'étudier avec le Conseil Municipal la possibilité d'organiser un concours des maisons décorées (illuminations ou autre) pour la fin d'année 2014. Inutile de dire que l'aspect économies d'énergie serait un point important...





## Nouvel adjoint technique

En 2011, l'adjoint technique Gérard Fergeau étant en arrêt maladie depuis 1 an, il fallait absolument recruter une personne pour effectuer le travail d'entretien de la commune.

Jean Marie LEBLANC, 1er Adjoint depuis les dernières élections et sans emploi depuis un an suite au rachat de l'entreprise qui l'employait, s'est proposé pour occuper le poste.

Considérant qu'il effectuait déjà bénévolement une grande partie de ce travail depuis près d'un an, le Maire approuvé par le Conseil Municipal a décidé la création d'un nouveau poste d'adjoint technique pour l'embaucher. Il a donc démissionné du Conseil Municipal et intégré l'équipe des employés municipaux à partir du 1er avril 2011.

Mr Fergeau étant parti en retraite en 2013, ce second poste d'adjoint technique a été supprimé.



## Secrétaires



Mme PUAULT, après 20 ans au service de la commune, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite...

Elle est donc partie en retraite le 30 juin 2011. C'est Madame Hélène MARTINI, anciennement secrétaire de Mairie à la Ferté Saint Cyr dans le Loiret qui a pris la relève.

Quelques mois après, le Maire a remis la médaille du travail à Mme Puault devant une assemblée choisie par elle, des membres du Conseil Municipal et les trois Maires (Mrs Rivry, Olivieri et Massard) sous l'autorité desquels elle a effectué son travail de secrétaire de Mairie avec une grande efficacité.



### SECRETARIAT DE MAIRIE

#### **HORAIRES :**

LUNDI 9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h30

MARDI 9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h30

MERCREDI 9h00 à 12h30 - Fermé

JEUDI 9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h30 et VENDREDI 9h00 à 12h30 - Fermé

Le 1er SAMEDI MATIN du MOIS de 9 h.30 à 12 h.00.

**EN CAS D'URGENCE**, s'adresser soit au Maire (M. MASSARD 06.87.41.45.99) ou à l'adjoint (M. BAUDRIER 06.60.21.76.23) ou à l'employé communal (J.M. LEBLANC 06.33.48.87.91) - Tél. Mairie : 02.47.96.80.36



## Réunion publique risques d'inondations

Le 25 juin 2010 le Maire a organisé une grande réunion publique sur les risques d'inondation de la commune, à laquelle ne nombreux habitants ont assisté; au cours de cette réunion, il a également présenté le Plan Communal de Sauvegarde. (Vous trouverez tous les détails sur le site de la commune, dans le N°5 du CANARD en pdf).



**Les différentes crues de la Loire :** De type cévenol : Des masses d'air chaud en provenance de la Méditerranée heurtent les hauteurs des Cévennes et du Vivarais, provoquant des précipitations violentes.

De type océanique : Elles surviennent en général en saison froide après une longue période pluvieuse et concernent surtout les affluents : Cher, Indre, Vienne

Chacune séparément n'est pas vraiment dangereuse.

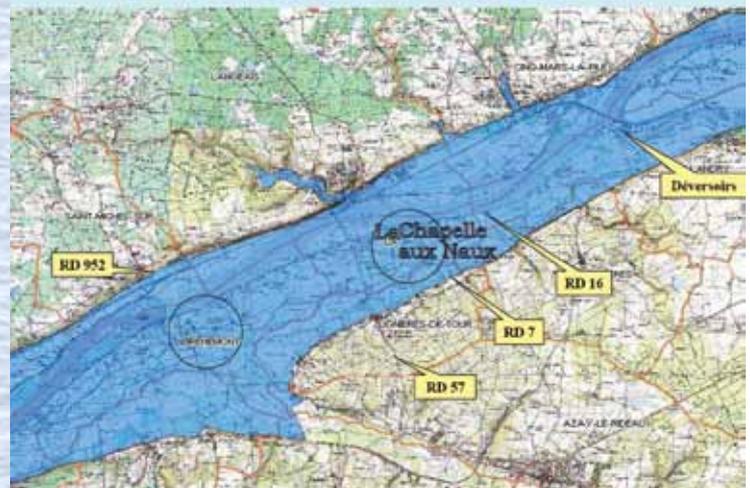
Mais c'est la conjonction des deux, appelée crue mixte, qui provoque les plus graves inondations, type 1846, 1856, 1866. Elle a lieu surtout en mai/juin et octobre/novembre.

Sur le site [www.vigiecrue.gouv.fr](http://www.vigiecrue.gouv.fr) on peut voir en temps réel l'avancée de la crue

### Les déversoirs :

En 1892 deux déversoirs ont été construits sur la commune de Villandry, à l'emplacement des brèches qui se sont produites lors des crues de 1856 et 1866 dans la levée du Cher.

### Atlas des zones inondables



Le déversoir du Vieux Cher est appelé à fonctionner le premier, envoyant l'eau dans le Val du vieux Cher.

Puis, si la crue continue, celui de la Chapelle aux Naux fonctionne, entraînant l'inondation du Val de Bréhémont...

### Conséquence d'une crue de 70 ans :

L'eau du Cher s'engouffrant dans le Val du Vieux Cher va malheureusement se diriger aussi vers la Chapelle aux Naux, car les le-

### Déversoir du Vieux Cher





vées du Vieux Cher sont, sur tout le territoire de la commune, quasi inexistantes.

Résultat : une inondation progressive avec des hauteurs d'eau comprises entre 0,40 et 1,50 mètres...

**Crue centennale :**

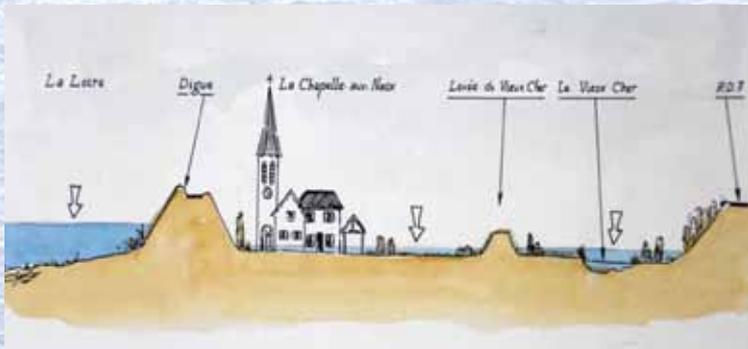
En crue centennale (5,60 m à Tours et 6,40 m à Langeais), le déversoir de la Chapelle aux Naux ne fonctionne toujours pas, mais la commune est sous les eaux car la levée du Vieux Cher, arasée par endroits, ne remplit pas son office.



**Périodicité des crues :**

*Crue cinquantiennale* (ou de 50 ans): probabilité de survenance 2% chaque année. Dans ce cas, la commune n'est pas vraiment impactée.

*Crue septenniale* (ou de 70 ans): probabilité de survenance 1,4% chaque année. Elle déclenche le fonctionnement du déversoir du Vieux Cher...



*Crue centennale*, probabilité 1% chaque année, déclencherait des dommages très importants pour la Chapelle aux Naux, ainsi que l'évacuation des habitants.

## Signalétique

Comme décidé lors d'une réunion en Mairie avec les principaux intéressés, des panneaux indiquant tous les gîtes et chambres d'hôtes de la commune ont été installés en 2010 selon la charte environnementale du Parc Naturel Régional.



En contrepartie, tous les panneaux « sauvages » ont été retirés.

Dans le même temps, les panneaux informatifs offerts par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine ont été installés aux principales entrées du village.





## *Nouveau tracteur tondeuse*

Afin de ménager le tracteur communal âgé à l'époque de 24 ans, le Conseil Municipal a décidé d'acheter en 2011 un mini tracteur de la marque KUBOTA. Il est essentiellement destiné à la tonte de toutes les parties enherbées de la commune (bords des routes, terrains près du cimetière, bords de Loire etc...).

Son utilisation permet un gain de temps appréciable et garantit des résultats excellents au niveau efficacité.



## *RÉALISATIONS*

### *Décharges*

#### **Réhabilitation des décharges**

Les deux anciennes décharges de la commune (la Fourcine et le Recoin) ont été fermées il y a plusieurs années, quand les déchetteries ont été mises en place par la Communauté de Communes.

Avec l'aval de la Police de l'Eau, et après étude de la pollution du sol, le Conseil Municipal a décidé de les réhabiliter : Après nivellement, une couche de terre argileuse a été déposée par un entrepreneur local et la nature n'a pas tardé à reprendre ses droits...

Si vous n'avez pas encore de carte de déchetterie, prévenez la Mairie.

#### **Horaires des déchetteries**

**AZAY LE RIDEAU** : Jusqu'au 30/09

- Lundi et samedi matin 9h-12h

Du lundi au samedi après-midi,  
sauf jeudi : 14h-18h30

- Du 01/10 au 31/03 Idem sauf fermeture  
les après-midi à 17h30

**RIVARENNES** Jusqu'au 30/09

- Lundi 9h-12h

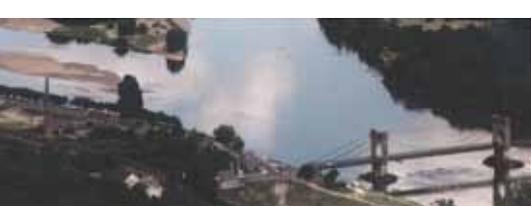
- Mercredi 14h-18h30

- Samedi 9h-12h et 14h-18h30

Du 01/10 au 31/03

Idem mais fermeture à 17h30





## Ecole

Conformément aux engagements pris lors de la dernière campagne des élections municipales, le Conseil n'a pas ménagé ses efforts pour conserver l'école de la Chapelle aux Naux, symbole de vie dans une commune qui n'a plus de commerces.

Le regroupement Pédagogique intercommunal qui concerne Lignièrès de Touraine et la Chapelle aux Naux, bien que brièvement remis en question en 2011 par le Conseil Municipal de Lignièrès, fonctionne en parfaite osmose entre les deux municipalités et le corps enseignant.

Une convention entre les deux communes a précisé les engagements de chacun pour les années à venir.



En 2011 les deux maires se sont associés à une grève des enseignants afin d'obtenir l'ouverture (finalement accordée) d'une nouvelle classe à Lignièrès.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires voulue par le gouvernement s'avère très compliquée, les enseignants et les parents d'élève n'ayant pas toujours les mêmes souhaits...

Elle sera de plus très coûteuse pour le budget communal, dans une période où pourtant, les ressources financières devenant de plus en plus faibles, il vaudrait mieux limiter les dépenses...

A la demande des déléguées des parents d'élèves, la commune a installé des barrières près de l'école de façon à canaliser la sortie des enfants, souvent très agités à la fin des cours... Dans le même temps, elle a fait installer une inscription « Ecole » en métal effet rouillé du plus bel effet sur le mur un peu trop sobre de l'école...

Des panneaux d'information municipales et pour la Communauté de Communes ont été installés au même endroit.

Le bac à sable a également été changé.

L'école de la Chapelle aux Naux compte à la rentrée 2013 50 enfants répartis en 2 classes. 45 enfants mangent à la cantine tous les jours d'école et la garderie accueille environ 60 enfants chaque jour.



## Mairie



AVANT

Le bâtiment abritant la Mairie, qui servait autrefois aussi d'école et de logement pour la Secrétaire de Mairie, avait bien besoin d'être réhabilité.

Cela eu lieu en 2010 : Il y a eu d'une part un ravalement complet des quatre façades (le premier depuis sa construction il y a environ deux siècles) et un aménagement intérieur concernant le bureau du secrétariat de Mairie, le r e n d a n t

plus ouvert et convivial pour les administrés, et toutes les menuiseries intérieures (portes et fenêtres) qui répondent maintenant aux normes les plus sévères d'économie d'énergie. Le ravalement a été effectué dans les règles de l'art par une entreprise spécialisée, qui a conservé au mieux les marques du temps sur la façade (marques de



crues, plaque d'assurance...).

Par ailleurs, la locataire ayant donné congé, le Conseil a décidé de profiter de la présence sur place des différents corps de métier pour rénover l'appartement au dessus de la Mairie, qui en avait bien besoin.



APRES

## Plesse du Bourg



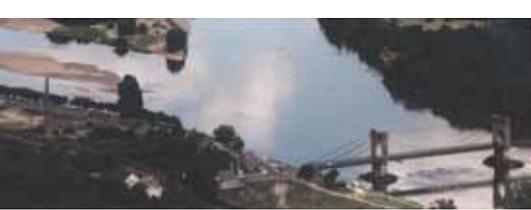
Les travaux de la Plesse du Bourg, commencés en 2012 et financés entièrement par la Communauté de Communes sont sur le point de se terminer : La plateforme servant de piste de danse mais qui offre aussi beaucoup d'autres possibilités a été mise en place en 2012 ; les réseaux d'eau et d'électricité passant sous le ralentisseur près du port ont été installés la même année. Le ponton en bois qui relie le port à la Plesse vient juste d'être terminé.

Il reste à abattre quelques arbres malades ou mal placés, et à installer un mobilier en bois s'intégrant parfaitement dans ce cadre naturel (printemps 2014).

La plate-forme a été recouverte par la Loire en 2013, sans aucun dommage pour elle.

La plate-forme a été recouverte par la Loire en 2013, sans aucun dommage pour elle.





## Parking



La salle polyvalente a été construite il y a 25 ans... Le terrain qui servait de parking, souvent boueux l'hiver, a été acquis par la Municipalité à la faveur du remembrement de 2007.

Le Conseil Municipal a décidé en 2009 de le transformer en véritable parking arboré de 25 places plus un emplacement pour 10 bicyclettes.

L'éclairage a été installé à l'automne, et cette salle qui rend bien service aux associations et à la population a enfin un véritable parking.



Le montant des investissements s'est élevé à 65 000 euros, financés par un emprunt sur 15 ans de façon à étaler la dépense d'une manière équitable entre les générations.



## Port



Dans le cadre des travaux de déboisement du lit de la Loire, et dans la continuité de la première tranche réalisée en 2009 qui avait permis à l'eau d'arriver jusqu'au port, d'importants travaux ont été réalisés en 2011 pour éliminer une forêt de saules et peupliers qui avaient poussé spontanément depuis une vingtaine d'années en face du port.

Ceci s'inscrit à la fois dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et celle de l'écoulement des eaux en cas de crue.



Ils ont permis de dégager d'une manière spectaculaire la vue sur la Loire, donnant une ouverture au paysage à la grande satisfaction des habitants de notre commune, mais aussi des touristes de passage.

Une demande a été faite par le Maire au Directeur de la DDT et sa subdivision Fluviale pour que la partie gauche du port soit également arasée...





## Salle de réunions



L'ancien préau, qui datait du temps où l'école de la commune était au même endroit que la Mairie, et dont il ne restait qu'un pan de mur et un bout de toiture, a été transformé en

une salle confortable pour accueillir les associations, et certains Conseils Municipaux.

les Anciens qui se réunissent chaque mercredi apprécient le confort de cette salle, qui permet également de grosses économies de chauffage l'hiver, en

évitant d'utiliser la salle des fêtes.

Un petit bureau a également été aménagé de façon à ce que le Maire puisse recevoir les administrés dans de meilleures conditions de confort et de confidentialité.



## Voirie

Depuis 2008, des travaux ont été programmés chaque année pour entretenir ou remettre en état la voirie communale.



Ainsi les principaux carrefours ont été refaits, la descente de l'Aireau Douet re-profilée de façon à limiter la vitesse souvent excessive des véhicules qui l'empruntaient, avec des stops au carrefour, tandis que le parking pour

le car scolaire a été renforcé.

Le virage des Grands Clos a été réaménagé et une couche de bitume a été posée sur la rue des Brisaciers. Le prochain grand chantier est le ré-aménagement du village des Yutiers (voirie incluse) en 2014, et plus tard celui du lotissement des Gagneries.



Par ailleurs, chaque année pendant l'été, un camion spécial passe sur toutes les routes de la commune pour consolider les endroits abîmés et les trous réparés par Jean Marie.

endroits abîmés et les trous réparés par Jean Marie.





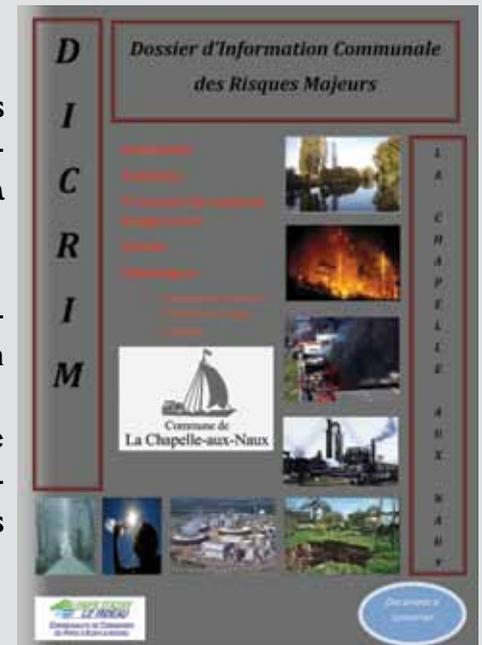
## DICRIM

Le DICRIM (Dossier d'Information Communale des Risques Majeurs), qui vient en complément du PCS (Plan Communal de Sauvegarde, téléchargeable sur le site internet de la commune) a été distribué dans tous les foyers en 2011.

Il est également remis à tous les nouveaux arrivants.

Ce document est à conserver car il contient tous les renseignements et toutes les indications sur la conduite à tenir en cas de catastrophe sur le territoire de la Commune.

Il a été élaboré par le Comité Développement Durable de la Communauté de Communes présidé par Philippe MASSARD, Vice-Président, avec un modèle commun à toutes les communes, mais incluant les risques spécifiques à chacune



## Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil de planification et d'organisation communale qui doit permettre, en cas de la survenance d'une crise,

- d'anticiper des situations dangereuses en assurant la protection et la mise en sécurité des populations.

- de préparer les acteurs impliqués dans la gestion de crise et de permettre ainsi de diminuer les incertitudes et actions improvisées.



Présentation de la commune et enjeux  
 Au XIXème siècle, la Chapelle aux Naux a connu trois inondations majeures provoquées par des crues « mixtes », c'est-à-dire à la fois océaniques (fronts pluvieux venant de l'Océan) et cévenoles (précipitations orageuses sur les Cévennes), en 1846, 1856 et 1856 dont de nombreuses maisons portent encore la marque gravée dans la pierre.

Depuis, des déversoirs ont été créés en 1891 : un nommé « du Vieux Cher » et l'autre « de la Chapelle aux Naux », mais n'ont jamais servi. Ils sont situés sur la commune de Villandry, à la confluence du Cher et de la Loire.

Le déversoir du Vieux Cher devrait être ouvert en premier en cas de crue de 70 ans. L'autre serait ouvert ensuite en cas de crue deux-centennale), mais entraînerai l'inondation de



tout le Val de Bréhémont, touchant les communes de Villandry, Vallères, Lignéres de Touraine, La Chapelle aux Naux, Rigny-Ussé et Bréhémont.

La probabilité d'une crue centennale (avec inondation certaine) est de 1/100 chaque année. En cas d'inondation nécessitant l'ouverture des déversoirs, la commune de la Chapelle aux Naux serait entièrement sous les eaux (entre 50 cm et 1,50 mètre environ) ; la hauteur pouvant atteindre les 2 mètres à certains endroits comme l'indiquent certaines marques de crues encore visibles sur des maisons anciennes.

Les différentes étapes de la mise en œuvre du PCS sont : Mise en état de vigilance dès que la cote atteint 2,20 m à l'échelle du pont de Langeais. Vient ensuite la phase d'alerte avec déclenchement du PCS quand cette cote atteint 3,50 m, la suite (phase de crise) étant déclenchée en accord avec le Préfet dès qu'elle dépasse 5,60 m. Enfin la phase de retour à la normale intervient lorsque la cote repasse en dessous de la cote d'alerte.

#### Règlement d'alerte communal

1 - Le **MAIRE** décide d'alerter la population lorsqu'il juge que les informations obtenues de la Préfecture et des services de l'État indiquent un risque grave et prévisible d'inondation.

2 - **LES MOYENS** employés sont :

a) distribution d'un message d'alerte explicatif par les employés communaux réquisitionnés, sur les risques encourus et les moyens d'y faire face (extraits du PCS). Durée de la distribution : 2 heures maximum.

b) Dans un deuxième temps, si le risque se précise au point d'envisager une évacuation, une deuxième distribution est effectuée, doublée par un appel téléphonique à chaque foyer (effectué par les membres de la Cellule Communication) et par la visite des membres du Conseil Municipal auprès de chaque personne ayant été identifiée « à risque ».

#### 3 - LES COTES D'ALERTE :

**Seuil de vigilance** : Hauteur de la Loire à Langeais 3,50 mètres.

**Seuil d'alerte** : Hauteur de la Loire à Langeais 4,50 mètres.

**Ordre d'évacuation** : En accord avec le Préfet s'il y a imminence de l'ouverture des déversoirs ou si une fragilisation importante de la digue est décelée.

#### 4 - LES SECTEURS CONCERNES

De par sa disposition géographique, toute la surface de la commune est concernée ; Il n'y a donc pas de priorités et tout le monde doit être prévenu en même temps.

#### 5 - LEVEE DE L'ALERTE

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Maire indique la levée (éventuellement provisoire) de l'alerte. La population est alors prévenue par un message distribué par les employés municipaux.

Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable en Mairie et sur le site internet de la commune : [www.lachapelleauxnaux.com](http://www.lachapelleauxnaux.com)





## Dossier eau

### Le prix de l'eau à la Chapelle aux Naux

Grâce à un contrat négocié il y a plusieurs dizaines d'années, nous achetions l'eau au Syndicat Lignièrès-Vallères 43 cts d'euro alors que le prix coûtant pour le Syndicat était de 61cts.

Cette situation injuste vis-à-vis des populations de Vallères et Lignièrès de Touraine ne pouvait plus, pour des raisons autant éthiques qu'économiques, perdurer.

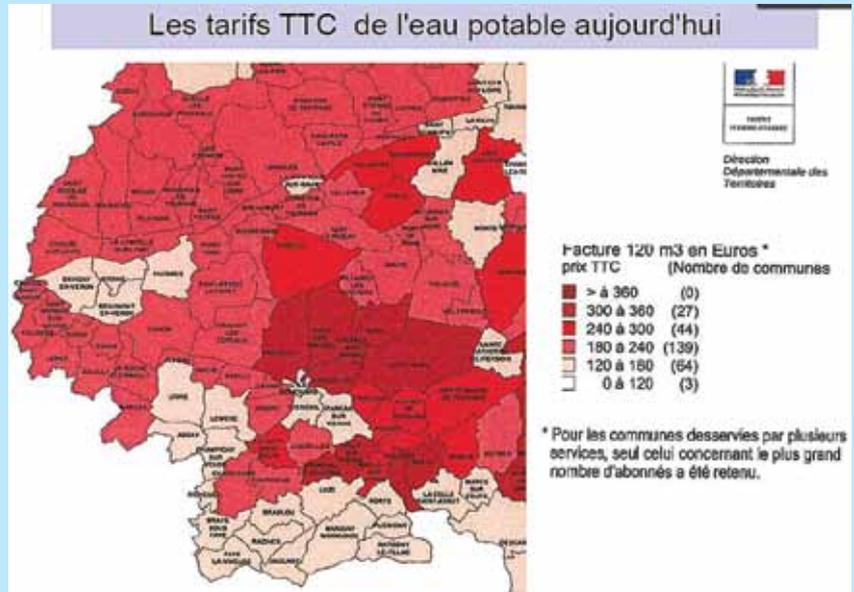
Le Maire et son Adjoint ont renégocié en 2012 ce contrat de façon à revenir progressivement au prix coûtant.

Cela s'est traduit par une hausse minime en euros (22 cts le m<sup>3</sup>). Pour une consommation annuelle moyenne de 120 m<sup>3</sup>, cela entraîne un surcoût de 18 euros environ, soit 12% d'augmentation compte-tenu du prix de l'abonnement qui ne change pas.

Même avec cette augmentation (et il n'y en aura pas d'autre avant 2015) nous bénéficions d'un des prix les plus bas du département comme vous pouvez le voir sur la carte ci-dessous.

A titre de comparaison, le prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau en France est de 3,42 euros (1,39 euro à la Chapelle aux Naux).

La même année la Communauté de Communes a financé l'achat de réducteurs de débit qui ont connu un grand succès parmi les habitants de la Chapelle aux Naux.



## Nettoyage de la Loire

Chaque printemps, si le niveau de la Loire le permet, a lieu le grand nettoyage des bords de Loire organisé par l'association des bateliers, avec le soutien de la Municipalité.

Après avoir en général amassé un impressionnant butin qui partira à la déchetterie, une grande partie des volontaires se retrouve sous le préau de l'école, pour un barbecue offert par la municipalité. Grand moment de convivialité où petits et grands se régalaient de grillades préparées par Jean-Marie.





## Fête des Bateliers

La fête des 10 ans des Bateliers du Ridellois restera dans les annales des festivités de la Chapelle aux Naux...



Le samedi 23 juillet 2012, le beau temps est revenu au grand soulagement des participants, après une quinzaine de temps pluvieux et frais. Saint Clément, Patron des Mariniers, très sollicité pour l'occasion, y est certainement pour quelque chose...

Dès le matin, une cinquantaine d'habitants de la commune, habillés comme au XVIIIème siècle, ont convergé vers l'église où devait être célébré le Pardon des Mariniers. Ils se sont ensuite dirigés en procession vers la Plesse du

Bourg en bord de Loire.

Lors de son discours le Maire de la Chapelle aux Naux a remercié la Communauté de Communes pour l'installation de la plate-forme en robinier qui s'intègre parfaitement dans ce milieu naturel, et qui rendra de grands services par la suite. Il a également félicité les Bateliers et leur Président pour l'organisation parfaite de la cérémonie et pour tout le travail réalisé en amont par les « petites mains » qui ont confectionné les habits et réalisé la bannière de l'association

Après un dîner champêtre qui a rassemblé plu-



sieurs centaines de convives, le nombreux public a pu assister à une représentation de théâtre rural sur le port suivi de la pièce jouée par les bateliers avec un grand succès.

Enfin, pour couronner cette belle fête, un extraordinaire feu d'artifice avec double bou-



quet final offert par la Municipalité a embrasé le ciel de la Chapelle aux Naux, à la très grande joie des 1500 spectateurs qui sont rentrés chez eux absolument ravis d'avoir pu assister à un tel spectacle

